



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024.....	1
TABLE DES MATIÈRES	2
REMERCIEMENTS.....	6
L'ACCUEIL DU PUBLIC.....	7
Le premier accueil	7
Les inscriptions aux activités extrascolaires	7
<i>Projets réalisés en 2024</i>	<i>8</i>
<i>Pistes pour 2025</i>	<i>8</i>
L'OPÉRATIONNEL.....	9
Introduction	9
Le staff organisationnel	9
LA PÉRIODE SCOLAIRE.....	10
Le partenariat avec chaque école	10
<i>L'école Sainte-Marie</i>	<i>10</i>
<i>École du Parvis</i>	<i>10</i>
<i>Ulenspiegel</i>	<i>10</i>
<i>École Nouvelle.....</i>	<i>11</i>
<i>JJ Michel.....</i>	<i>11</i>
<i>École 4 Saisons.....</i>	<i>12</i>
<i>Ecole Peter Pan</i>	<i>13</i>
<i>École Léonie La Fontaine.....</i>	<i>13</i>

Victor Horta	14
École Saint-Jean Baptiste	14
Le lycée intégral Roger Lallemand (LIRL).....	15
Pass' Pass'	15
Pistes pour 2025	16
Les ateliers du mercredi.....	16
Pistes pour 2025	16
LES PROJETS EN PÉRIODES DE VACANCES	17
Les plaines de vacances	17
Particularités 2024.....	17
Pistes 2025.....	17
Les séjours de vacances	18
Particularités 2024.....	18
Les stages	18
Proposer une offre complémentaire aux plaines de vacances.....	18
Démocratiser certaines disciplines, les rendre accessibles et amener l'enfant à s'autonomiser dans ses activités	19
Statistiques	19
Pistes 2025.....	19
Les Minimômes	20
LES RESSOURCES HUMAINES	21
Introduction	21
Entreprise Sociale et Démocratique.....	21

<i>partenariat avec les cpas de la region de bruxelles-capital</i>	21
<i>EQUIPE LOGISTIQUE ET DE MAINTENANCE</i>	21
<i>L'accompagnement ou tutorat</i>	22
<i>formations internes à l'animation</i>	22
concertation : constitution d'un cppt	22
Reporting RH	23
<i>Occupation des travailleurs</i>	23
<i>Politique de formation</i>	23
<i>Personnel breveté</i>	23
<i>COLLABORATEUR.TRICE.S dans un cursus certifiant</i>	24
DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT	25
Nouveaux projets	25
<i>Modernisation de la Gestion des Inscriptions et GESTIONS des Animateurs</i>	25
<i>Projet CEM &co</i>	26
<i>Parents en Pause</i>	27
<i>Projet MIRIAM</i>	27
<i>Subvention Soutien à l'Investissement et à l'Infrastructure 2024</i>	28
<i>Bourses aux vélos</i>	28
<i>Opération CAP 48 et place gratuite pairi daiza</i>	28
COMMUNICATION	29
Les moyens de communication externes	29
<i>Les flyers</i>	29
<i>Le Konecto</i>	29

<i>La newsletter</i>	<i>29</i>
<i>Le site Internet</i>	<i>29</i>
<i>La page Facebook</i>	<i>29</i>
<i>Le profil Instagram</i>	<i>30</i>
<i>Les sondages de satisfaction</i>	<i>30</i>
<i>Présence sur d'autres sites Internet</i>	<i>30</i>
<i>Parutions.....</i>	<i>31</i>
<i>Événements extérieurs</i>	<i>31</i>
<i>Pistes pour 2025</i>	<i>31</i>
COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION AU RÉSEAU	32
OCCUPATION DE LA SALLE RODELLE	33
Pistes pour 2025	33

REMERCIEMENTS

Le CEMôme remercie :

Ses travailleurs pour leur énorme investissement et leur professionnalisme,

Ses partenaires pour les riches échanges et projets qui en résultent,

Les pouvoirs publics qui lui accordent leur confiance et le subsidient.

L'ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil est le lieu où se produit le premier contact avec nos usagers. Il s'y opère l'accueil du public entrant avec la réorientation vers le service approprié, les inscriptions aux différentes activités, le dispatching des appels téléphoniques entrants, la gestion des locaux et la centralisation des achats pour le CEMôme et les crèches espaces enfance.

Quatre personnes sont chargées de ce service et de son espace.

C'est un espace utile aussi bien pour le public que pour l'équipe éducative. Cette dernière y a la possibilité de recueillir un grand nombre d'informations permettant l'établissement de constats de terrain et, de ce fait, une adaptation de l'offre de services en conséquence.

LE PREMIER ACCUEIL

Le premier accueil est la zone où la personne entrante est accueillie par un membre de l'équipe accueil. On y considère sa demande et on l'oriente vers le service concerné. Il en va de même pour les appels téléphoniques. Ce qui permet de prendre conscience de la « réalité » des parents : leurs idées, leurs craintes, leurs plaintes, leur enthousiasme, etc.

Ponctuellement, la chargée de communication, les animateurs et les chargés de projets de la période vacances, suppléent l'équipe d'accueil, notamment lors du 1^{er} jour d'une nouvelle période d'inscriptions.

Les demandes traitées à l'accueil sont diverses. Les plus fréquentes sont : les inscriptions aux activités, complément d'information concernant ces dernières, la gestion des locations de la salle Rodelle, les rendez-vous avec les membres de l'équipe éducative, la gestion de la centrale d'achat. Cependant, la réorientation vers d'autres organisations locales est très fréquente. La mise à disposition de brochures et la connaissance du tissu associatif local sont alors des aides indispensables.

LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Le CEMôme propose aux parents deux canaux d'inscription : les permanences inscriptions au siège de l'ASBL et le site internet.

Les permanences destinées aux inscriptions se déroulent du lundi au jeudi en période d'activité scolaire et du lundi au vendredi, durant les congés. Les parents y sont reçus dans l'ordre de leur arrivée. L'inscription est effective de suite mais nécessite le paiement immédiat d'un acompte de 30% sur le montant de l'activité choisie, sauf pour les personnes bénéficiant d'une aide financière (CPAS, Samu social, SAJ-SPJ...).

Les places à nos différentes activités sont réparties de manière équitable entre les inscriptions en ligne et les inscriptions sur place. Les inscriptions en ligne commencent une semaine après chaque rentrée scolaire. Le jour suivant, les inscriptions au bureau débutent. Ce procédé nous permet de répondre aux attentes des parents : disponibilité, rapidité et accessibilité. Seuls les enfants déjà inscrits dans notre base de données peuvent s'inscrire aux activités en ligne. Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- Les parents complètent un formulaire de demande disponible sur le site www.cemome.be.
- L'équipe d'accueil envoie par e-mail une confirmation d'inscription avec les factures en pièces jointes.
- Les parents reçoivent, par courrier postal, les cartes d'accès une fois les factures réglées. Les autres, après l'envoi d'un rappel de paiement, devront payer leur inscription et venir chercher les cartes sur place. Pour toute annulation tardive, le solde restera dû.

Sur le site internet, les parents ont la possibilité d'inscrire en plaines de vacances, en stages, en séjours, aux activités des Minimômes et des mercredis après-midi.

En 2024, 2632 inscriptions ont été réalisées en ligne contre 2092 inscriptions au bureau.

Lorsqu'un enfant est inscrit pour la première fois au CEMôme, l'inscription se fait au bureau et un dossier est créé dans la base de données. Il contient toutes les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. En 2024, nous avons créé 750 nouveaux dossiers, ce qui représente une diminution de 4,45% par rapport à 2023. Cette diminution peut s'expliquer par la différence entre les congés néerlandophones et francophones.

Depuis octobre 2019, nous avons tenté de simplifier les inscriptions relatives aux enfants du projet intégration, afin de répondre de manière équitable et juste aux parents demandeurs. Nous avons pu inscrire un nombre total de 20 enfants en 2024.

En 2024, le nombre total d'inscriptions effectuées s'élevait à 4.724. Parmi ces inscriptions, 1883 d'entre elles concernaient des enfants domiciliés à Saint-Gilles, 2414 concernaient des enfants scolarisés à Saint-Gilles et 1555 d'entre elles concernaient des enfants domiciliés et scolarisés à Saint-Gilles. Enfin, 3935 inscriptions concernaient des enfants domiciliés en agglomération bruxelloise, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à l'année 2023.

PROJETS RÉALISÉS EN 2024

Centrale d'achat :

- Achat d'un dépôt de stockage ;
- Changement de partenaires pour une meilleure proximité et de meilleures offres ;
- Nouvelle note de service ;
- Modification de l'échéancier (dates de réception des bons de commandes, achats et livraison) ;
- Renforcement des contacts avec les fournisseurs suivants : INAPA, Colruyt, Action, pharmacie El Morabit, ... ;
- Comparatifs de prix ;

- Inventaire.

Ateliers du midi :

- Renforcement du partenariat dans la mise à disposition du catering lors des locations de la salle Rodelle ;
- Mise en place d'une convention spécifique.

Rencontre avec les ASBL partenaires sous forme de matinées d'échanges ;

Réaménagement de l'espace accueil.

PISTES POUR 2025

- Se pencher sur un nouveau programme d'inscription au vu du nombre de problèmes rencontrés. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu. L'application est en cours de création ;
- Repenser le système des cartes d'accès/sortie que nous remettons à la suite de chaque inscription : utilisation d'un QR code ;
- Nous souhaiterions proposer un tarif préférentiel aux familles nombreuses ;
- S'occuper de l'événementiel en partenariat avec la chargée de communication ;
- Créer des groupes de parole pour les parents ;
- Créer un service de médiation pour les parents mais aussi pour les travailleurs du CEMôme ;
- Permettre aux nouveaux parents de se rendre sur le terrain pour voir comment les activités se déroulent ;
- Être le pôle référent du matériel au CEMôme ;
- Organiser des foires aux associations où chaque association pourrait échanger entre elle, partager des contacts, etc. ;
- Faire évoluer la centrale d'achat : établir des études de marché pour réaliser des achats respectant un meilleur rapport qualité/prix, établir de nouveaux contacts fournisseurs, etc.

L'OPÉRATIONNEL

INTRODUCTION

Le CEMôme, acteur de l'accueil extrascolaire, fut investi durant l'année 2024 tant en périodes scolaires que durant les vacances scolaires.

En périodes scolaires, nous sommes, comme l'année passée, intervenus dans 10 écoles de l'enseignement fondamental :

1. École Peter Pan ;
2. École Léonie La Fontaine ;
3. École JJ Michel ;
4. École 4 Saisons ;
5. École Ulenspiegel ;
6. École Nouvelle ;
7. École du Parvis ;
8. École Saint-Jean Baptiste ;
9. École Victor Horta et ;
10. École Sainte-Marie.

Dans chacune de ces écoles, sont organisés les temps d'encadrement suivants :

- Le temps de midi ;
- Le temps de garderie après les cours, de 15h30 à 18h ce que nous appelons communément le SOSALE (Si On S'amusait Après l'École) ;
- Les activités du mercredi après-midi et ;
- L'accompagnement pour des temps spécifiques à la demande des directions d'écoles (classes vertes, sorties diverses, remplacement formation de profs, etc.).

De plus, les écoles du réseau communal et l'école Sainte-Marie organisent des études surveillées entre 15h30 et 16h30. La gestion est déléguée au CEMôme asbl depuis 2014.

Hormis notre intervention dans les écoles saint-gilloises, le CEMôme organise également le parascolaire du mercredi et une école de devoirs.

En termes de management des équipes d'animation, un membre du staff est identifié comme « coordinateur.trice » pour gérer les équipes d'animation fixes de 2 à 3 projets.

Quant au Centre de Vacances, ont été organisés en 2024 :

- Les plaines de vacances ;
- Les stages spécifiques ;
- Le projet Minimôme sur la commune de Saint-Gilles ;
- Le projet Minimôme à la Roseraie ;
- Deux séjours de vacances.

LE STAFF ORGANISATIONNEL

Le staff opérationnel a dû travailler sans directeur opérationnel toute l'année 2023. Ce directeur opérationnel a eu un traumatisme crânien qui l'a écarté du CEMôme du 1er octobre 2022 au 15 janvier 2024. Il est revenu à la mi-janvier 2024 et a repris dès mars la gestion des écoles du Parvis et de Victor Horta jusqu'à l'arrivée d'un coordinateur en septembre.

Le staff organisationnel était aussi composé de :

- Fihri Arbaoui, coordinateur de l'école nouvelle et de l'école Ulenspiegel ;
- Fatou Barry, coordinatrice de janvier à juin des écoles Sainte-Marie et Saint-Jean-Baptiste ;
- Quentin Verlant, coordinateur de l'école JJ Michel et 4 saisons toute l'année 2024 et de Saint-Jean Baptiste depuis septembre 2024 ;
- Amal Houssane, coordinatrice de l'école de devoirs, du projet des mercredis et de l'école Sainte-Marie depuis septembre 2024 ;
- Saïd Aznag, coordinateur des écoles Peter Pan et Léonie Lafontaine ;

- Mohammed Reda, coordinateur de l'école du Parvis et de l'école Victor Horta depuis septembre 2024.

LA PÉRIODE SCOLAIRE

LE PARTENARIAT AVEC CHAQUE ÉCOLE

L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

Depuis quelques années, le CEMôme collabore avec l'école Sainte-Marie, école du réseau libre.

Une équipe de trois animateurs est présente sur le temps extrascolaire pour prendre en charge les enfants conjointement avec l'accueillante (temps de midi, mercredis après-midi et SOSALE).

L'organisation est restée similaire à l'année précédente.

Nous avons été confrontés, en 2024, à de nombreuses absences dans notre chef, avec, certains jours, seul un animateur présent.

Malheureusement, pour Sainte-Marie, nous sommes plus l'élément essentiel de l'extrascolaire plutôt qu'un simple partenaire. Ce qui fait que quand un ou deux de nos animateurs est absent, c'est une grosse partie du personnel encadrant qui est absente.

Ce qui a entraîné des tensions entre l'école et le CEMôme. L'absence d'un animateur entraînant une surcharge de travail pour le reste du staff et entraînant parfois une nouvelle absence.

Ce problème n'a pas été réglé en 2024.

PERSPECTIVES 2025

- Soit agrandir le staff CEMôme destiné à Sainte-Marie ;
- Soit faire comprendre au PO de l'école qu'ils doivent, eux aussi, s'occuper de l'extrascolaire et engager du personnel.

ÉCOLE DU PARVIS

La collaboration avec l'école du Parvis, enseignement spécialisé de type 8, est effective depuis une dizaine d'années.

La stabilité et la présence quotidienne de l'équipe du CEMôme permettent à l'école de développer une pédagogie avec de plus petits groupes et permettent également aux enfants de jouir d'un cadre d'apprentissage et de développement optimal.

C'est, au CEMôme, l'équipe école la plus stable d'entre toutes, les mêmes animatrices depuis 4 ans.

L'équipe est intégrée au projet en participant aussi bien aux temps scolaires qu'extrascolaires.

Le programme d'activités se construit conjointement avec l'équipe éducative : éducateur.trice.s et animatrices participent à l'élaboration et aux activités, en prenant en compte les besoins des élèves et de l'école.

PERSPECTIVE 2025

L'école ayant un public particulier, les animatrices vont tenter en 2025 d'être formées à cette spécificité par d'autres organismes que l'ONE et l'APEF. L'équipe et son coordinateur vont réfléchir aux moyens de bien intégrer une nouvelle personne dans l'équipe, bien lui présenter les particularités de la gestion du cadre des enfants dans cette école.

ULENSPIEGEL

Notre collaboration avec l'école se poursuit depuis plusieurs années. L'équipe d'animation a été pleinement impliquée dans les projets extrascolaires (SOSALE, mercredis) ainsi que dans les initiatives scolaires (Projets +). La coopération avec la direction et la coordination de l'établissement a été harmonieuse et globalement positive.

À l'heure du midi, l'école bénéficiera d'une nouvelle cour de récréation équipée de modules de jeux en 2025. Les animateurs ont principalement été encadrants en 2024,

car la cour était en travaux. Tout en assumant d'autres missions telles que l'aide aux repas chauds et l'accompagnement des enfants en maternelle.

Par ailleurs, les animateurs du CEMôme ont apporté leur soutien aux enseignants dans le cadre d'accompagnements spécifiques, notamment lors des classes vertes et des sorties pédagogiques. Lors des journées de conférences pédagogiques et de grève, l'équipe d'animation a également renforcé le dispositif extrascolaire en place au sein de l'école.

Enfin, la gestion des études dirigées a été assurée par le coordinateur du CEMôme. Ces temps d'accompagnement sont encadrés soit par des enseignants, soit par des volontaires.

ÉCOLE NOUVELLE

La rentrée 2024 a été marquée par plusieurs changements au sein de l'équipe d'animation du CEMôme. L'équipe a été de trois animateurs au lieu de quatre dont plusieurs nouveaux. De plus, depuis septembre, l'équipe participe désormais à la réunion des accueillants chaque lundi matin, à raison de deux fois par mois.

Durant le temps de midi, nous avons modifié l'organisation des animations. Celles-ci ont été proposées conjointement par les animateurs et les accueillants. Deux zones ont été mises en place : une zone sportive, dédiée aux activités dynamiques, et une zone calme, offrant des jeux de société, du dessin et d'autres activités apaisantes.

En cas d'absence au sein de l'équipe d'accueillants, les animateurs venaient en renfort pour assurer le service des repas et la surveillance de la cour de récréation. Un tableau de remplacement, suivant les plans A, B ou C, a été utilisé pour organiser ces ajustements.

Les mercredis après-midi ont été des moments privilégiés pour l'animation. Les enfants ont été accueillis dès 11h30 pour le repas, et ils ont été particulièrement sollicités en maternelle.

Concernant le SOSALE, ils étaient présents à 15h30. Deux animateurs ont été affectés à la maternelle, tandis que le troisième intervenait auprès des primaires. Cette

répartition fut alternée un jour sur deux, sauf en cas d'absence nécessitant un réajustement de l'équipe.

En ce qui concerne les accompagnements spécifiques, l'école sollicitait rarement les animateurs pour du soutien. Cependant, lors des journées de conférences pédagogiques ou de grève, le CEMôme a été appelé en renfort pour encadrer et animer les enfants présents.

Enfin, la gestion des études dirigées a été assurée conjointement par la coordination de l'école et celle du CEMôme, bien que celles-ci furent majoritairement animées par les enseignants de l'établissement.

JJ MICHEL

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis pour la coordination extrascolaire en école maternelle et primaire. Entre un effectif d'animateurs réduit, un fort taux d'absentéisme et un turnover important, la mise en place d'activités de qualité a été impactée. Malgré ces difficultés, des avancées ont été réalisées, notamment en matière de collaboration avec les accueillants et l'école.

RESSOURCES HUMAINES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'équipe d'animation a connu une année compliquée avec une instabilité du personnel due à plusieurs facteurs :

- Effectif réduit : Le manque d'animateurs a rendu difficile la mise en place d'un programme d'animations structuré.
- Absentéisme : Les absences fréquentes ont nécessité des réajustements constants, limitant la qualité et la diversité des activités proposées.
- Turnover : Le renouvellement fréquent des animateurs a ralenti la dynamique d'équipe et complexifié la transmission des consignes et projets.

Le Big Bang 1 en septembre a également marqué un tournant dans la perception du rôle des animateurs au sein de l'école. L'idée que les animateurs pouvaient assurer

des tâches de surveillance plutôt que d'animation s'est installée, modifiant les attentes et la dynamique du travail extrascolaire.

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE ET LES ACCUEILLANTS

Malgré ces difficultés, l'équipe de coordination a su maintenir une présence active et constructive au sein de l'école :

- Participation à toutes les réunions avec les accueillants, ce qui a permis de mieux comprendre les attentes et d'adapter notre approche.
- Renforcement de la collaboration : Malgré les tensions et les besoins en renforts exprimés par l'école, un dialogue plus fluide s'est instauré, favorisant un travail plus harmonieux avec les équipes éducatives.

ATTENTES ET PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

L'école a clairement exprimé son besoin de renfort en extrascolaire, principalement pour compenser les absences des accueillants. Cette demande met en évidence une évolution du rôle des animateurs qui nécessite une réflexion approfondie sur la frontière entre animation et surveillance.

Pour améliorer la qualité de l'extrascolaire en 2025, il serait essentiel de :

- Stabiliser les équipes en réduisant le turnover et en améliorant les conditions de travail des animateurs.
- Clarifier les rôles pour garantir un équilibre entre l'animation et les missions de surveillance.
- Renforcer la formation et l'accompagnement des nouveaux animateurs pour garantir une meilleure continuité pédagogique.

CONCLUSION

L'année écoulée a été difficile, mais elle a aussi permis de poser les bases d'une meilleure collaboration entre l'école, les accueillants et l'équipe extrascolaire CEMôme.

Pour 2025, l'enjeu sera de redéfinir les attentes et de renforcer les moyens humains afin de retrouver une dynamique d'animation enrichissante pour les enfants.

ÉCOLE 4 SAISONS

Rappel des pistes d'action évoquées dans le rapport d'activité 2023 pour l'année 2024 :

- Agrandissement de l'équipe d'animateurs pour répondre à la fois aux besoins de l'école pour l'encadrement des cantines et des garderies et en même temps permettre aux animateurs d'assurer leur mission principale : animer.
- Cette équipe se doit d'être stable pour permettre la mise en place de projets d'activités et assurer une continuité dans notre travail au sein de l'école.

La réalité de terrain était censée être la suivante en 2024 :

- Quatre animateurs présents les lundis et jeudis sur les temps du midi de 12h à 14h ainsi qu'en SOSALE de 15h30 à 18h ;
- Trois animateurs présents les mardis et vendredis sur les temps du midi de 12h à 14h ainsi qu'en SOSALE de 15h30 à 18h ;
- Deux animateurs présents les mercredis de 13h30 à 16h30.

L'absentéisme et le turn-over de l'équipe n'a cependant pas permis d'assurer ce taux de présence, pour rappel l'équipe était composée de cinq personnes en 2022, ce qui permettait de pallier l'absence des accueillants ET d'animer.

Nous avons tout de même collaboré avec l'école :

- Nous avons assuré de nombreux remplacements d'accueillants.
- Pendant les conférences pédagogiques, les animateurs prennent le relais avec les accueillants.
- Lors des nombreuses journées de grève, les animateurs présents ont aidé à assurer les garderies d'urgence organisées dans l'école.
- Participation de tous les animateurs à la réunion hebdomadaire avec les accueillants le lundi matin.

Le coordinateur extrascolaire a pu compter sur le soutien du coordinateur CEMôme pour le remplacer ou le suppléer.

PERSPECTIVES 2025

- Agrandissement de l'équipe d'animateurs.trices pour répondre à la fois aux besoins de l'école pour l'encadrement des cantines et des garderies et en même temps permettre aux animateurs.trices d'assurer leur mission principale : animer.
- Cette équipe se doit d'être stable pour permettre la mise en place de projets d'activités et assurer une continuité dans notre travail au sein de l'école.

ECOLE PETER PAN

L'équipe d'animation était composée de quatre animateurs.trices (deux de plus que l'année dernière), pleinement intégrés à l'école et à leurs divers projets (SOSALE, temps du midi, mercredis après-midi)

Accompagnements en sorties et projets + en temps scolaire le matin ou l'après-midi.

Le projet SOSALE a fonctionné tout au long de l'année. Toutefois, quelques renforts ont été demandés par l'école pour donner suite aux absences d'accueillants.

Pendant les temps de midi, les animateurs.trices travaillaient de pair avec l'équipe extrascolaire (surveillance des cantines et dans les cours de récréation). Les animateurs peuvent animer en restant dans la cour.

Lors des journées de conférences pédagogiques, l'équipe d'animation renforçait également l'équipe extrascolaire en place dans l'école.

Les animateurs.trices étaient présents à l'école :

Temps de midi : quatre animateurs.trices chaque jour (sauf le mardi) ;

En SOSALE : chaque après-midi quatre animateurs.trices ;

- Projet Crochet ;

- Projet Jiu Jitsu Brésilien Initiation ;
- Projet Grands Jeux de coopération (deux mercredis/7 semaines).

Le mercredi après-midi à raison de deux animateurs.trices.

- Projet TOP CHEF IINTER CLASSES (2 par période de 7 semaines).

PROJETS + HEBDO :

Un animateur était présent tous les mercredis et jeudis matin de 8h30 à 10h10 pour un projet + HEBDO (jeux de société P1 et P2).

RÉUNION DES ACCUEILLANTS

Deux animateurs CEMôme et le coordinateur participaient aux réunions des accueillants (1fois/2 semaines/11h15-12h15)

PROJET INTER-ÉCOLE (EN COLLABORATION AVEC LE STAFF DE LÉONIE)

Le staff a organisé deux événements inter-école entre janvier et juin, puis trois autres entre septembre et décembre 2024. Les enfants de l'école Léonie la fontaine affrontaient ceux de Peter Pan sous format de grands jeux ou disciplines sportives.

LES ÉTUDES DIRIGÉES

Le CEMôme a géré l'organisation des études dirigées en collaboration avec l'école. Les encadrants furent majoritairement des instituteurs.trices de l'école. Une personne jobiste fut engagée par le CEMôme les lundis et 3 autres les jeudis pour renforcer le staff. Les prestations se déroulaient entre 15h40 et 16h40. En cas d'absence d'un encadrant, le coordinateur CEMôme faisait tout pour trouver un remplaçant.

ÉCOLE LÉONIE LA FONTAINE

L'équipe d'animation est passée de quatre à trois animateurs.trices.

Le SOSALE a continué tout au long de l'année. Toutefois, quelques renforts ont été demandés par l'école pour donner suite aux absences d'accueillants.

Pendant les temps de midi, les animateurs.trices collaboraient avec l'équipe extrascolaire afin d'offrir une gestion efficace (temps repas et temps de récréation).

Lors des journées de conférences pédagogiques, l'équipe d'animation a renforcé également l'équipe extrascolaire.

Les animateurs.trices étaient présents à l'école :

- Les temps de midi : trois animateurs.trices chaque jour (sauf le mercredi) ;
- En SOSALE : chaque après-midi à raison de trois animateurs.trices ;
- Le mercredi après-midi à raison de deux animateurs.trices ;
 - Projet TOP CHEF en collaboration avec les accueillants, tes (1 fois par mois)
 - Projet Grand Jeu de Coopération avec les accueillant.e.s (1 par période de 7 semaines)
- Animateurs et coordinateur CEMôme participaient aux réunions des accueillant.e.s (1 fois par semaine/mardi 11h-12h).

PROJETS + HEBDO (ENTRE JANVIER ET JUIN 2024) :

Deux animateurs.trices furent présent.e.s tous les mercredis matin de 10h35 à 11h25 pour un renfort cours Philo (animation et prise en charge des classes si absence de prof).

Les animateurs.trices ont également soutenu les accueillant.e.s (en cas d'absences), mais de manière très ponctuelle.

Lors des journées de conférences pédagogiques, l'équipe d'animation renforçait également l'équipe extrascolaire en place dans l'école.

Nos animateurs ont été aussi sollicités pour l'organisation de la fête de l'école en juin dernier en proposant des stands et des postes d'animations aux enfants.

LES ÉTUDES DIRIGÉES

Le CEMôme a géré l'organisation des études dirigées en collaboration avec la coordination extrascolaire de l'école. Les encadrants sont majoritairement des jobistes engagés par le CEMôme. Les prestations se déroulaient entre 15h40 et 16h40. En cas d'absence d'un encadrant, le coordinateur CEMôme gérait les remplacements.

VICTOR HORTA

Les enfants ont participé au projet « Union-Cup » coordonné par Monsieur Wouter de RUSG.

Objectif : permettre aux enfants de Saint-Gilles et de Forest de se rencontrer au travers un match mixte (garçons et filles) de football prônant le fair-play.

Il y a eu une sortie vélo avec Cédric de Pro velo.

Objectif : initier les enfants à la sécurité routière et aux techniques de circulation à vélo dans l'espace public.

Il y a eu aussi un projet Construction Palette (fauteuil)

Participation au tournoi « Place aux filles »

Les enfants ont pu assister au match entre l'Union Saint-Gilloise et le Club de Bruges.

ÉCOLE SAINT-JEAN BAPTISTE

L'année 2024 a été marquée par des défis significatifs au sein de l'école. Les animateurs ont rencontré diverses difficultés affectant l'organisation, la qualité pédagogique et le bien-être des enfants. Ce rapport analyse les enjeux identifiés tout en proposant des pistes de solution pour améliorer les pratiques en 2025.

BILAN DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés rencontrées par l'équipe d'animation se regroupent en plusieurs catégories :

- Sous-effectif et absences imprévues : le manque de personnel a limité la possibilité de diviser les groupes, obligeant les animateurs à consacrer plus de temps à la surveillance qu'à l'animation active. Les absences fréquentes ont provoqué une désorganisation et une surcharge de travail pour les membres présents.

- Diversification des activités : trouver des activités variées pour les enfants de maternelle et gérer des groupes de plus de 40 enfants ont représenté un défi. Cela a limité la créativité pédagogique et complexifié l'organisation des séances.

- Inclusion des enfants à besoins spécifiques : l'équipe a exprimé un manque de formation pour encadrer ces enfants, tout en veillant à l'équilibre du groupe et au bien-être de tous.

- Communication interne : des malentendus concernant des commandes et un manque de coordination ont généré des tensions et complexifié la planification des projets, notamment en fin d'année.

ANALYSE DES CAUSES

Les difficultés rencontrées découlent principalement de :

- Un sous-effectif chronique et une gestion imprévisible des absences.
- Un manque de formation adaptée, en particulier pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques.
- Une communication interne insuffisante, entraînant des malentendus et un manque d'anticipation.
- Un besoin d'outils pédagogiques plus diversifiés pour répondre aux besoins des différents groupes d'enfants.

PISTES DE SOLUTIONS

Pour surmonter ces défis, les actions suivantes sont recommandées :

- Renforcement des effectifs : créer une base de données de remplaçants pour pallier les absences imprévues et répartir les ressources de manière équilibrée.
- Diversification pédagogique : mettre en place une banque d'activités et organiser des ateliers collaboratifs entre animateurs pour enrichir le catalogue d'activités.
- Formation à l'inclusion : former l'équipe à l'accueil des enfants à besoins spécifiques et collaborer étroitement avec les enseignants spécialisés.

- Amélioration de la communication : organiser des réunions régulières et utiliser des outils collaboratifs pour mieux coordonner les projets.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2025

L'année 2024 a mis en évidence des défis complexes, mais elle a également révélé des opportunités d'amélioration. En renforçant les effectifs, en diversifiant les pratiques pédagogiques et en améliorant la communication interne, l'équipe pourra mieux répondre aux besoins des enfants tout en favorisant un environnement de travail harmonieux pour tous.

LE LYCÉE INTÉGRAL ROGER LALLEMAND (LIRL)

Le Lycée Intégral Roger Lallemant et le CEMôme ASBL travaillent en partenariat pour la mise en place d'activités sportives, d'éveil et ludico-pédagogiques sur le temps de midi les lundis, mardis et jeudis de 13h à 14h. Les animateurs.trices du CEMôme encadrent les différents comités proposés par les jeunes tels que : lutte, BD, dessin, jeux de société, etc. Les enfants sont libres d'y participer en vue d'expérimenter, de créer du lien, de découvrir, et ce dans une approche pédagogique.

PASS' PASS'

Lors de la rentrée de septembre, nous avons procédé comme les années précédentes. C'est-à-dire, fonctionner avec une liste d'attente pour pouvoir rencontrer chaque parent individuellement, afin d'expliquer au mieux les améliorations du projet pour les habituer, mais également le projet en lui-même pour les nouveaux inscrits. À la rentrée, nous avons compté quelques nouveaux enfants au sein de notre école de devoirs. Cela permet de créer une dynamique totalement différente, où les anciens intègrent les nouveaux enfants inscrits.

Comme l'année dernière, en fonction des différents constats de terrain. Nous réorganisons l'espace lors du temps de devoirs. Pour que cela soit le plus confortable pour tous. Afin que chaque enfant puisse faire ses devoirs dans les meilleures conditions possibles.

La particularité de cette année, c'est que l'équipe a voulu monter deux nouveaux projets avec les enfants. Nous avons décidé dans un premier temps de participer au projet de la Zinneke parade, car c'est un projet où les enfants sont acteurs du début à la fin. Tant dans la confection des déguisements, de la chorégraphie de la parade. Dans un second temps, nous avons organisé un week-end résidentiel afin de permettre aux enfants de changer d'air. Ce week-end dans le domaine Manbeye a pour but de renforcer les liens entre les enfants et les animateurs, mais aussi de passer un temps en collectivité.

PISTES POUR 2025

- Passer d'un weekend à une semaine en résidentiel
- Organiser davantage de sorties pédagogiques ou de cohésion (éventuellement le week-end pour avoir un temps plus long avec les jeunes);
- Utiliser au mieux les ordinateurs dans le but de sensibiliser les enfants aux réseaux sociaux, aux dangers d'internet, comment faire une bonne recherche, comment vérifier les informations, etc.

LES ATELIERS DU MERCREDI

Nous avons commencé le début d'année 2024 avec certaines nouvelles thématiques.

Les activités du mercredi sont une bulle d'air pour les enfants, changeant du cadre de l'école. Il permet de rencontrer d'autres enfants, d'autres animateurs, etc. C'est tant un projet aimé des enfants que des animateurs.

Car les animateurs.trices peuvent vraiment proposer des activités différentes de ce qu'ils ont l'habitude de faire dans leurs écoles. Chaque jeudi, nous prévoyons un moment pour que les animateurs.trices préparent la session suivante au mieux.

Les thématiques 2023-2024 ont été les suivantes :

- Les 4 éléments ;
- Grand foot ;
- Mini-foot ;
- Danse du monde ;
- Percussion ;
- Sport et initiation ;
- Sport à roulette ;
- Top chef ;

Certaines thématiques permettent de transmettre une passion aux enfants à travers les activités. Le projet du mercredi est un projet attendu des enfants. En moyenne, le taux d'absentéisme est très faible.

Lors du dernier mercredi, nous avons organisé une grande activité avec tous les groupes. Afin de clôturer l'année tous ensemble.

PISTES POUR 2025

- Rester à une thématique à l'année ;
- Garder les principales thématiques (grand foot, mini-foot, découverte de l'eau) et éviter des thématiques trop originales ;
- Privilégier les activités avec des partenariats pour que les enfants puissent découvrir de nouvelles choses.

LES PROJETS EN PÉRIODES DE VACANCES

LES PLAINES DE VACANCES

Nous organisons des activités pour les enfants durant chaque période de vacances scolaires. Il s'agit de moments de plaisir et de partage destinés à tous les enfants de 2,5 à 12 ans. Les enfants sont les bienvenus, pour ne pas rester seuls à la maison, pour rencontrer de nouveaux copains, pour apprendre à évoluer au sein d'un groupe, etc.

Les plaines de vacances ce sont, avant tout, des enfants qui s'amuse et s'épanouissent ensemble dans un esprit de « vacances » avec les objectifs suivants :

- Proposer un accueil de qualité pour tous durant les vacances scolaires ;
- Contribuer au développement, à l'émancipation et à l'épanouissement de l'enfant.

Nous accueillons habituellement 350 enfants par semaine en automne, hiver et carnaval et 450 enfants au printemps et en été.

PARTICULARITÉS 2024

Les plaines de vacances sont en constante évolution. L'équipe fait son possible pour adapter au mieux la réalité de terrain en amenant les réponses les plus adéquates possible en fonction des besoins des différents acteurs (enfants, parents, travailleurs, pouvoirs subsidants, ...). Pour cela, nous avons travaillé sur différents aspects des constats de terrain et sur les attentes de chacun.

Les temps d'accueil, la gestion du matériel, la notion d'imaginaire et les ateliers chez les enfants de plus de 6 ans ont notamment été retravaillés cette année. L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est de nouveau présente lors des plaines de vacances à raison de 4 enfants maximum par semaine de plaine. La formation de nouveaux.elles adjoint.e.s/coordonateurs.trices a également été poursuivie cette année.

Pour sélectionner les animateurs.trices externes, nous organisons deux soirées de sélection minimum entre deux périodes de vacances. Celles-ci sont menées à bien par un adjoint de plaine ainsi qu'un coordinateur ou un chargé de projets du centre de

vacances. Cela permet de renouveler continuellement notre base de données de jobistes. Le concept des soirées de sélection a été amélioré en y ajoutant un moment d'échanges sur des situations qui peuvent être rencontrées sur le terrain. Cela nous permet de constater leur capacité de réflexion et d'adaptation en plus des animations.

Concernant la soirée des nouveaux, celle-ci a été simplifiée depuis un an. Nous donnons toujours les informations essentielles concernant l'institution (organisation, infos contractuelles, ...), cela afin que les nouveaux travailleurs puissent savoir comment assurer le travail sur le terrain. La majeure partie de la soirée est axée sur le projet pédagogique et les attentes envers les animateurs.trices engagé.e.s.

À la fin de chaque plaine, les chargés de projets veillent à avoir un « feed-back » concernant les jobistes et les adjoint.e.s. Ces retours permettent d'avoir un suivi sur le long terme des travailleurs et du déroulement des activités afin d'améliorer les périodes suivantes de manière continue.

CONSTATS :

Une baisse de fréquentation des enfants de plus de 6 ans a été observée lors de la période d'hiver alors que la fréquentation chez les moins de 6 ans est constante.

La demande d'inscriptions pour des enfants porteurs de handicap est toujours bien présente ; nous rencontrons toutefois des difficultés afin d'engager des animateurs.trices/éducateurs.trices afin d'encadrer ces enfants.

De nouveaux.elles animateurs.trices internes sont rentrés dans le processus de formation à l'adjointure/coordination de plaine via des modules de formation en interne notamment. Ce qui nous permet d'avoir davantage de personnes disponibles pour assurer cette fonction lors des plaines. Nous devons donc engager moins d'adjoint.e.s/coordonateurs.trices que par le passé.

PISTES 2025

Pour améliorer la qualité de nos plaines de vacances, nous envisageons plusieurs pistes de travail pour l'année 2025 :

1. La notion d'imaginaire en animation (suite) ;
2. La sécurité ;
3. L'accueil (enfants, parents, etc.).
4. La diversification et le renouvellement des partenariats dans les divers projets ;
5. Réorganiser la répartition des tranches d'âges à partir de 6 ans.

Poursuivre le processus de formation de nouveaux adjoints/coordonateurs de plaines.

LES SÉJOURS DE VACANCES

Le CEMôme, parmi ses différentes activités, accueille beaucoup d'enfants en plaines durant chaque période de vacances scolaires.

Certains de ces enfants y passent toutes leurs vacances, y compris toutes les semaines de l'été.

Les plaines deviennent donc aussi le « train-train » quotidien de leur vie. L'un de nos objectifs principaux est de viser l'épanouissement de l'enfant.

Pour y répondre, nous pensons qu'il est important d'offrir quelque chose de nouveau régulièrement.

Nous voulons donc offrir des horizons nouveaux, un cadre de vie différent, des relations différentes, hors du quotidien, une bulle d'air, une aventure, une autre manière de vivre les choses, un défi : un séjour ! Qui est en adéquation avec le projet pédagogique du centre de vacances.

Parce qu'un camp, ce n'est pas seulement des jours d'animation, c'est aussi des jours de vie en collectivité hors de son « petit chez soi », durant lesquels l'enfant est amené à s'adapter à un nouvel environnement et une nouvelle structure, à partager son espace de vie, à être autonome, à s'organiser et se gérer.

PARTICULARITÉS 2024

Nos deux camps ont vraiment eu du mal à se remplir, malgré notre publicité. Nous n'avons pas de raison certaine à ce constat. Nous allons donc réduire le nombre de places ouvertes en 2025.

LES STAGES

De nombreux enfants passent toutes leurs vacances sur nos plaines, dans les écoles de la commune et au domaine de la Roseraie.

Les disciplines telles que : la danse, l'équitation, le tennis, l'escalade, les techniques de cirque, le vélo, l'équitation, ... sont parfois réservées à une minorité alors que d'autres disciplines plus répandues comme le foot, les sports de combat, la piscine concernent la majorité de notre public.

Peu de familles sont informées de ce qui existe et des facilités mises à leur disposition (aide du CPAS, ...).

La plupart des opérateurs ATL bruxellois pratiquent des tarifs élevés.

Le public Saint-Gillois est tellement diversifié aux niveaux culturel et économique que ces opérateurs ne touchent qu'une petite partie de la population.

Nos listes d'attente en plaine et statistiques nous montrent que la demande d'inscriptions à nos activités extrascolaires ne cesse d'augmenter.

Certaines structures ont des capacités limitées et leurs stages sont quasi complets très rapidement. Depuis 2010, le CEMôme a lancé ses premiers stages qui ont remporté rapidement un grand succès comme le prouve le nombre d'inscrits en stages. La particularité des stages est qu'une grande partie du programme est réservée à la pratique d'une discipline sportive, créative, culturelle, etc. À cela, d'autres activités variées de type plaine de vacances s'ajoutent.

La découverte, l'initiation, le dépassement de soi sont autant d'objectifs qui se trouvent au cœur des activités menées par l'animateur dans une atmosphère de joie et de plaisir.

Les objectifs des stages sont les suivants :

PROPOSER UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE AUX PLAINES DE VACANCES

- Donner la possibilité à l'enfant de découvrir et/ou d'approfondir une discipline, de s'inscrire dans une démarche d'apprentissage ;

- Avoir une offre de stage qui répond à la demande : récolter les demandes, utiliser les statistiques et listes d'attente, évaluer et ajuster en fonction des possibilités ;
- Créer des groupes plus petits, avec une dynamique différente, qui permettent l'initiation et la formation d'une discipline ;
- Accueillir les enfants dans un autre lieu ;
- Mettre à profit nos beaux espaces du site Rodelle.

DÉMOCRATISER CERTAINES DISCIPLINES, LES RENDRE ACCESSIBLES ET AMENER L'ENFANT À S'AUTONOMISER DANS SES ACTIVITÉS

- Effectuer des recherches de disciplines moins accessibles telles que l'équitation, la plongée, le vélo... Créer des partenariats pour bénéficier des compétences d'un personnel spécialisé, utiliser les ressources spécifiques en interne et externe... ;
- Négocier des tarifs avec nos partenaires afin de soumettre aux parents un prix abordable/minime ;
- Informer les familles des facilités financières (aides du CPAS, paiement en plusieurs fois...) ;
- Veiller à proposer des activités pour chaque tranche d'âge ;
- Impliquer les parents dans la recherche d'une discipline qui correspond à leur enfant pour qu'ils s'inscrivent sur du long terme à la discipline dans laquelle ils se sont initiés.

Nous avons acquis une compétence et une expertise dans l'organisation de ces activités que nous comptons encore développer.

Nous constatons une demande de places en constante évolution pour ce projet chez les 2,5 à 6 ans.

STATISTIQUES

En 2024, nous avons constaté en été une diminution d'inscriptions des stages en néerlandais. Et également lors des vacances d'automne et d'hiver pour les enfants de plus de 7-8 ans.

Les stages en partenariats, quant à eux, rencontrent toujours un réel succès ; cette année, nous avons reconduit des partenariats afin de proposer des stages d'équitation, d'escalade, de squash, wall games, d'activités scientifiques, de roller soccer, de Jiu Jitsu, de photo, de cirque...

En automne, nous avons également proposé un stage avec un nouveau partenaire sur la thématique des arts numériques ; le stage « Graffiti Numérique » a été proposé aux enfants de 9-12 ans et fut une réussite.

	Détente	Printemps	Été	Automne	Hiver
Nb d'enfants inscrits en 2022	84	173	624	194	160
Nb de stages différents en 2022	10	20	72	18	18
Nb d'enfants inscrits en 2023	197	175	522	182	155
Nb de stages différents en 2023	20	18	61	18	18
Nb d'enfants inscrits en 2024	154	165	689	160	133
Nb de stages différents en 2024	18	18	75	16	16

PISTES 2025

- Développer de nouveaux partenariats en stages ;
- Proposer ponctuellement des stages à destination des enfants de 12-15 ans ;
- Revoir notre offre de stages pour les enfants de plus de 7-8 ans.

LES MINIMÔMES

Il s'agit d'un accueil pour les 2,5- 3 ans durant les vacances scolaires. Le cadre et les animations variées sont en lien avec les objectifs qui ont été adaptés à cette tranche d'âge de transition entre la crèche (ou la famille) et l'école (ou la plaine).

Les accueils se font dans les locaux du CEMôme à Saint-Gilles et au domaine de la Roseraie à Uccle. Chaque structure à une capacité d'accueil de 18 enfants, donc au total 36 enfants par semaine de vacances âgés de 2,5 ans à 3 ans.

Contrairement aux conditions d'accueil en plaine et à l'école, nous acceptons les enfants qui ne sont pas encore tout à fait propres. Les animateurs seront donc au fait, prêts à changer les enfants et à encourager l'apprentissage de la propreté.

Par ailleurs, par des activités variées, nous viserons, entre autres, la stimulation du langage, le développement psychomoteur etc.

Pour une partie des enfants bénéficiaires du projet, il s'agira de leur première expérience en collectivité. Il s'agit donc également de faciliter l'apprentissage de la socialisation.

Avec l'attention nécessaire, le souci de la sécurité et de l'hygiène, l'affection, l'imagination, la créativité, les animateurs emmèneront les enfants dans l'imaginaire et le rêve pour qu'ils se découvrent au milieu d'un groupe et apprennent à gérer la séparation avec les parents.

Un projet tissé de patience, de bienveillance, d'écoute et de relationnel. Notre outil : l'animation.

Quatre grands objectifs structurent le projet pédagogique :

1. **Stimuler** le langage ;
2. **Faciliter** la transition entre la famille/la crèche et l'école/la plaine ;
3. **Éveiller** à l'hygiène et à la propreté et ;
4. **S'ouvrir** au dialogue avec les parents.

Comme chaque année, nous avons veillé à respecter les objectifs pédagogiques de ce projet dans l'organisation concrète et la gestion du projet :

- Proposer des mini-activités qui stimulent le langage ;
- Éveiller les enfants à la propreté ;
- Accueillir uniquement les enfants qui entrent dans les conditions d'acceptation (enfants peu autonomes et/ou pas propres).

Durant toute l'année, nous avons mené des actions qui respectent les objectifs du projet et les besoins des enfants.

Cette année, nous avons constaté une diminution de fréquentation sur le site de la Roseraie à partir des vacances d'été.

PISTES POUR 2025

Pour bien accompagner les enfants dans leur processus d'évolution, il est important que l'équipe des Minimômes soit formée sur les besoins et développements de cette tranche d'âge. Nous voulons mettre en place une formation qui s'adresse spécifiquement à l'équipe des Minimômes.

LES RESSOURCES HUMAINES

INTRODUCTION

L'année 2024 a été synonyme de questionnements et d'adaptabilité pour toutes les équipes de l'ATL. En effet, la direction opérationnelle ayant repris ses fonctions, nous avons été contraints de nous accoutumer à un nouveau fonctionnement et revoir la collaboration entre les staffs.

Notre capacité d'adaptation au nouvel environnement ne s'est pas faite du jour au lendemain, elle a été reconstruite petit à petit. Nous avons ainsi appris à nous accommoder, à porter un regard différent sur certaines situations et à gérer les relations professionnelles de manière nouvelle. Face à l'adversité, nous essayons de tout mettre en œuvre pour surmonter les « difficultés » et aller de l'avant.

Bonne lecture à tous !

ENTREPRISE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE

Le CEMôme est reconnu en Économie Sociale en tant qu'Entreprise Sociale et Démocratique. Le subsidiaire finance à ce jour la rémunération de 4 collaborateurs engagés pour l'accompagnement des travailleurs du public cible.

Pour rappel, seuls les contrats ci-dessous peuvent être assimilés au public cible :

1. Les contrats insertion ;
2. Les mises à disposition (articles 60) ;
3. Les postes en économie sociale (ECOSOC).

En cette année 2024, le CEMôme n'a pu engager de collaborateur.trice.s sous statut ACS insertion car le subsidiaire est abrogé dès janvier 2025.

PARTENARIAT AVEC LES CPAS DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Le CEMôme est, depuis un certain temps, partenaire avec les CPAS ci-dessous avec lesquels une convention cadre a été signée :

- Le CPAS de Saint-Gilles pour 3 postes d'animation et un poste d'ouvrier ;
- Le CPAS de Schaerbeek pour un poste d'ouvrier, un poste de technicien.ne de surface et 2 postes d'animation.

Toutefois, certains autres CPAS bruxellois sollicitent un partenariat de manière ponctuelle sur base des aspirations professionnelles de leurs bénéficiaires. C'est ainsi que, durant l'année 2024, le CEMôme fut sollicité par :

- Le CPAS d'Ixelles pour des postes en animation et administratifs d'accueil ;
- Le CPAS de la Ville de Bruxelles pour des postes d'ouvriers non qualifiés.

EQUIPE LOGISTIQUE ET DE MAINTENANCE

L'équipe logistique et de maintenance du CEMôme est composée depuis un certain nombre d'années de personnes sous contrat du public cible (Articles 60 et ECOSOC) et ne cesse de s'agrandir.

Depuis 2021, nous avons mis en place un programme d'accompagnement socioprofessionnel afin d'ouvrir davantage d'horizons à ces collaborateurs.trice.s. Pour ce faire, un partenariat a vu le jour avec deux asbl saint-gilloises, à savoir Espaces Enfance (réseau de crèches implanté à Bruxelles) et Les Ateliers Du Midi asbl (Restaurant d'Économie Sociale).

En effet, si un.e collaborateur.trice souhaite acquérir des compétences dans la cuisine de collectivité ou l'Horeca, cela est envisageable grâce à cette nouvelle convention en respectant les étapes ci-dessous :

1. Modules de formation sur les thématiques suivantes :
 - Hygiène des mains ;
 - HACCP ;
 - Normes AFSCA.
1. Stages pratiques d'une à 2 semaines soit en crèche, soit au Restaurant des Ateliers Du Midi ;

2. Accompagnement individualisé et collectif en vue de la préparation à la Validation des Compétences (VDC) « Aide- cuisine en collectivité » ;
3. Épreuves en vue de l'obtention de la VDC.

Ce triumvirat permet donc d'unir les forces et compétences de chacune des asbl afin de professionnaliser les collaborateur.trice.s désireux.euse.s sur plusieurs métiers.

Pour les collaborateur.trice.s éprouvant des difficultés en langue française, nous organisons des formations en Français Langue Étrangère. Ces temps sont animés par une collaboratrice formée par Bruxelles-Formations Langues à raison de 2 après-midis par semaine, et ont divers objectifs (métiers, sociabilisant et en vue d'acquérir la nationalité belge).

Enfin, afin d'outiller les ouvriers non qualifiés et leur permettre d'acquérir des compétences spécifiques, une formation avec pour intitulé « Ateliers pratiques Ouvriers polyvalents », organisée par l'institut Cardinal Mercier, leur a été proposée.

L'ACCOMPAGNEMENT OU TUTORAT

L'accompagnement des travailleurs du public cible reste quant à lui inchangé :

1. Le tutorat d'insertion pendant lequel diverses thématiques sont traitées ;
2. Le tutorat de formation pour aider les collaborateur.trice.s dans leur cursus scolaire ;
3. Le tutorat de transition pour accompagner les travailleur.euse.s en fin de contrat dans la recherche active d'emploi ;
4. L'accompagnement sur le terrain par les référents-tuteurs pour de l'observation active et/ou de la co-animation éventuelle avec l'animateur.trice en herbe.

FORMATIONS INTERNES À L'ANIMATION

Le CEMôme accueillant des animateur.trice.s de tout horizon, avec ou sans bagage, avec ou sans expérience professionnelle dans le secteur et les formations qualifiantes étant planifiées que ponctuellement (avant ou après un engagement), nous devons pouvoir garantir le minimum de compétences que pour animer un groupe d'enfants.

C'est ainsi que, durant l'année 2024, ont été dispensés les modules de formation suivants, soit sur des demi-journées, soit sur des journées complètes :

- ✓ Les activités sportives et coopératives ;
- ✓ Animations, petits jeux, chants et activités musicales ;
- ✓ Les jeux coopératifs ;
- ✓ Animations artistiques, créatives et bricolages ;
- ✓ La mise en thème ;
- ✓ Qu'est-ce que l'animation ? Qu'est-ce qui est attendu d'un animateur ? La posture professionnelle ;
- ✓ Les ateliers et temps libres ;
- ✓ Les petits jeux.

Les formations sont réfléchies par les référents-tuteurs formés aux compétences de « Formateur.trice ». Les modules sont dès lors abordés de manière ludique, pratique et participative. Les formateurs animent les équipes, tel que nous voudrions que soient animés les enfants, à savoir en s'amusant, se déguisant et prenant du plaisir.

CONCERTATION : CONSTITUTION D'UN CPPT

En mai 2024, le CEMôme a participé aux élections sociales, en vue de la constitution d'un CPPT (Comité pour la Prévention et la Protection au Travail).

Ainsi, depuis septembre 2024, le CPPT se réunit mensuellement et aborde des sujets en lien avec le bien-être au travail pour la collectivité.

Le Comité est initialement constitué de :

- 3 représentants des travailleurs (élus à la majorité) ;
- 3 représentants de l'employeur ;
- Le président et ;
- La conseillère en prévention (fonction de scribe).

REPORTING RH

En 2024, le CEMôme a bénéficié de plusieurs sources de financement permettant de subventionner l’emploi dans le secteur :

- L'ONE ;
- Le Service de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l’Économie Sociale ;
- Actiris avec les agents contractuels subventionnés (ACS), les agents contractuels subventionnés d’insertion (ACSI) et les contrats Économie Sociale (ECOSOC) ;
- La mise à disposition d’articles 60 des Centres Publics d’Action Sociale de Saint-Gilles, Schaerbeek, Bruxelles-Villes et Ixelles ;
- Le Maribel Social.

OCCUPATION DES TRAVAILLEURS

Au cours de l’exercice 2024, 89 travailleurs ont transité au CEMôme asbl, dont 80 sous un statut d’employé.e et 9 sous statuts d’ouvrier.ère.

Ne sont pas comptabilisés les saisonniers occupés pendant les périodes de vacances qui sont engagés soit sous statut article 17, soit sous statut étudiant.

Il est toutefois important de notifier que parmi les 34 contrats clôturés en 2024 auprès du secrétariat social pour 33 collaborateurs internes, les huit se sont vu.e.s proposer un nouveau contrat de travail, dont 6 à durée indéterminée, 1 contrat de remplacement et 1 contrat à durée déterminée. Quatre parmi les 8 collaborateur.trice.s réengagé.e.s sortaient d’un contrat d’insertion socioprofessionnelle.

Tout ceci pour démontrer que nous essayons un maximum de pérenniser l’emploi des salarié.e.s ayant un statut ou contrat précaire.

Pas de panique, les raisons de fin de contrat s’expliquent de la façon suivante :

Fins de contrat enregistrés	34
Réengagement sous autre type de contrat	8
Démission	8
Licenciement	3
Force majeure médicale	4
Fin de contrat à durée déterminée	5
Fin de contrat de remplacement	2
Fin de subsidie	4

POLITIQUE DE FORMATION

En cette année 2024, 156 jours de formation ont été planifiés pour 28 collaborateur.trice.s engagé.e.s pour un total de 1179 heures. Ne sont ni comptées les heures suivies par les travailleurs mis à disposition qui s’engagent dans un processus de formation, ni les heures planifiées les week-ends (samedi et/ou dimanche), ni les modules suivis en ligne. Si nous devons les additionner, ce chiffre serait plus conséquent.

PERSONNEL BREVETÉ

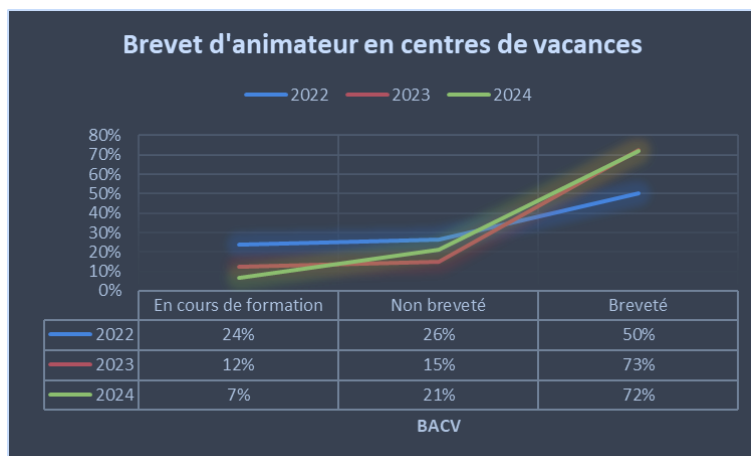
La fonction de l’animateur.trice étant peu reconnue au niveau des politiques, notre unique levier pour garantir un minimum de qualification à nos collaborateur.trice.s est la formation qualifiante, telle que :

- Le brevet d’animateur.trice en centres de vacances et ;
- Le brevet de coordinateur.trice en centres de vacances.

Nous devons dès lors tout mettre en œuvre que pour atteindre nos objectifs de formation et ainsi remplir nos obligations vis-à-vis de l’ONE.

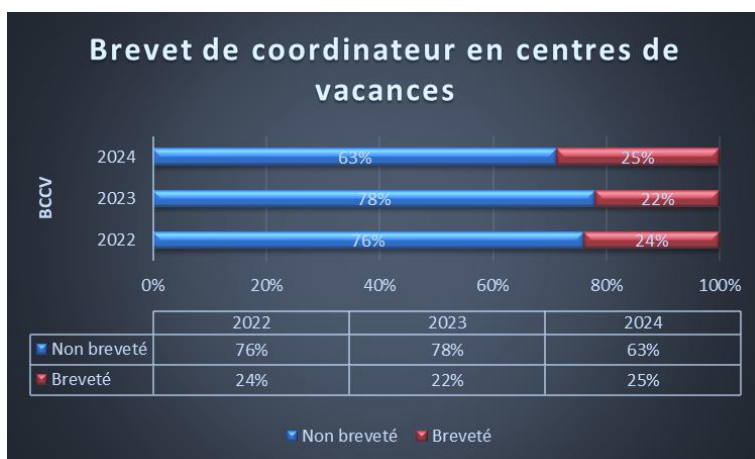
BREVET D’ANIMATEUR.TRICE EN CENTRES DE VACANCES

Dans le courant 2024, la moyenne des personnes brevetées est restée identique à 2023.



BREVET DE COORDINATEUR.TRICE EN CENTRES DE VACANCES

Un effort est toutefois observé dans notre incitation à la formation BCCV de notre personnel d'encadrement. La nouvelle réforme et la formation mises en place en interne pour faire découvrir la fonction de coordination commencent à porter leurs fruits : nous observons une hausse de 3% quant aux chiffres de 2023. Il est à préciser qu'à ce jour, 9 personnes sont inscrites à la formation en vue de l'obtention du brevet.



COLLABORATEUR.TRICE.S DANS UN CURSUS CERTIFIANT

Tel que l'année précédente, au terme de l'année scolaire 2023-2024, nous observons un taux de réussite de 67 % contre 33% d'ajournement pour les 6 collaborateur.trice.s dans un cursus certifiant.

Parmi les formations suivies, nous retrouvons notamment :

- Le bachelier éducateur.trice spécialisé.e (3 collaborateurs concernés) ;
- Le complément CESS (une collaboratrice) ;
- Le master en ingénierie sociale (un collaborateur) ;
- Le CQ6 agent éducation (une collaboratrice).



Permettre aux collaborateur.trice.s peu qualifié.e.s de se former en vue de ressortir avec un diplôme supplémentaire reste toujours notre priorité. Toutefois, nous observons que les collaborateur.trice.s fraîchement diplômé.e.s s'ouvrent à d'autres expériences et découvertes professionnelles et choisissent de partir.

DIRECTION DE DÉVELOPPEMENT

Le directeur de développement a pour mission principale, sur base des constats et des besoins, de créer, initier et développer de nouveaux projets (aussi innovants que complémentaires à ceux en cours). Ceci dans le cadre des missions de service aux parents, de bien-être et d'accueil extrascolaire des enfants et des travailleurs, de cohésion sociale, de développement du secteur et des infrastructures. Après analyse, soutenir et garantir les actions de développement de projets, d'informations, de formations, d'accompagnement pédagogique et méthodologique, de partenariats... Assurer la vision à moyens et longs termes de l'association est également une des missions propres à la direction de développement et ceci en collaboration avec l'administrateur délégué du CEMôme.

Le directeur de développement est à l'initiative de l'impulsion de nouveaux projets mais aussi de la gestion de l'équipe logistique, ce qui implique l'entretien et la maintenance du bâtiment et de son matériel. Il a également la responsabilité de l'équipe d'accueil ainsi que de la personne chargée de la communication. Depuis septembre 2019, le directeur de développement est Redouane El Fari.

Du temps a aussi été consacré à la gestion des différentes demandes de partenaires (petite école, commune, etc.) et des prises d'initiatives de rencontres avec différents partenaires (écoles, cyclo vélos, etc.) pour sonder leurs besoins ou aborder d'éventuels futurs partenariats.

À la suite de ces rencontres faites avec différents partenaires, certains projets ont été lancés comme le projet parents en pause, les brocantes aux vélos, la centrale d'achats, etc.

Des groupes de travail, composés de personnes en interne ont été établis pour organiser les projets placés sous la supervision du directeur de développement.

Le CEMôme souhaite participer au développement du secteur de l'accueil extrascolaire. Pour cela, nous sommes en recherche constante de nouvelles idées, de projets, mais aussi de nouveaux partenariats pour développer nos activités. C'est en travaillant et en se concertant tous ensemble (parents, enfants, animateurs/éducateurs, professionnels

et partenaires du secteur, pouvoirs publics) que nous pourrions avancer et proposer des changements positifs pour nos projets et notre ASBL.

Notre envie est de collaborer avec tous les publics concernés par le secteur de l'accueil extrascolaire. Que ce soient des projets entre professionnels (temps de formation, échanges de bons procédés, discussions) ou encore des projets entre parents/enfants et les professionnels du secteur de l'enfance, nous restons à l'écoute et espérons pouvoir agir favorablement à son développement.

NOUVEAUX PROJETS

MODERNISATION DE LA GESTION DES INSCRIPTIONS ET GESTIONS DES ANIMATEURS

Dans le cadre de l'évolution de notre organisation, nous avons fait appel à un sous-traitant pour entreprendre un projet de digitalisation et d'optimisation de notre système de gestion des inscriptions aux activités et de la gestion des animateurs.trices jobistes (étudiant.e.s et articles 17). Cette initiative, entamée en 2024, vise à améliorer l'expérience des parents, des animateurs.trices et de l'ensemble de notre équipe grâce à une solution numérique moderne et performante.

Le déploiement de cette nouvelle plateforme sera progressif, avec une mise en service complète prévue d'ici le milieu ou la fin de l'année 2026.

Le projet vise à :

- Simplifier et digitaliser le processus d'inscriptions pour les parents et tuteurs.trices ;
- Centraliser la gestion des activités et des inscriptions pour une organisation plus fluide ;
- Améliorer la communication entre les parents, les animateurs.trices et l'équipe administrative ;
- Assurer la conformité avec les réglementations RGPD, garantissant la sécurité et la confidentialité des données ;

- Optimiser la gestion des plannings et des contrats des animateurs.trices, en facilitant la planification des horaires et le suivi des heures travaillées,...

L'application web couvrira l'ensemble du processus d'inscription, du suivi des paiements à la gestion des présences des enfants. Chaque parent pourra accéder à un espace personnel sécurisé en créant un identifiant, depuis lequel il pourra :

- Renseigner les informations nécessaires (administratives, médicales, etc.) pour lui-même et son enfant.
- Inscrire son enfant aux différentes activités proposées : plaines, stages, camps, EDD et activités parascolaires.
- Suivre en temps réel l'évolution des inscriptions, paiements et activités de son enfant.
- Accéder à toutes les informations à tout moment, garantissant une gestion simplifiée et une transparence.

Gestion des plannings des animateurs.trices :

- Gestion des profils des animateurs.trices avec leurs informations personnelles et horaires de prestation.
- Planification des horaires via un calendrier interactif, permettant aux animateurs.trices de le consulter.
- Gestion optimisée des disponibilités.
- Interface mobile permettant aux animateurs.trices de consulter leur planning en temps réel, ...

Suivi des contrats des jobistes sous article 17 et étudiant :

- Création et maintien de comptes individuels pour chaque travailleur.euse.
- Suivi des heures prestées.
- Génération automatique des fiches de paie et rapports administratifs.

Le projet sera mis en place selon le calendrier suivant :

- 2024 - 2025 : Études et développement des premières fonctionnalités.
- 2025 - 2026 : Phase de tests et ajustements en fonction des retours des utilisateurs.trices.
- Milieu/Fin 2026 : Mise en service complète et adoption généralisée du système.

Grâce à cette modernisation, nous apportons une solution fiable et efficace qui simplifiera la gestion des inscriptions, tout en garantissant un suivi rigoureux des activités, des paiements et des plannings des animateurs.trices. Cette évolution marque une étape clé dans notre engagement à offrir un service performant, transparent et adapté aux besoins des familles et de nos équipes.

PROJET CEM & CO

Dans le cadre de notre développement, en septembre 2024, nous avons fait l'acquisition d'un bâtiment situé au 118, rue de Fierlant à 1190 Forest. Ce bâtiment se compose en deux parties distinctes :

- Une maison unifamiliale, que nous allons réaménager en studios étudiants et confier à une agence immobilière sociale (AIS) afin de garantir un accès au logement à des étudiants dans le besoin.
- Un entrepôt, qui sera dédié à la création du projet « CEM&co », un service de mutualisation de matériel et de location de matériel événementiel et à l'optimisation de notre gestion logistique.

Objectifs du projet :

Le projet « CEM&co » répondra à plusieurs objectifs :

- Actuellement, nous faisons face à de nombreuses pertes, du gaspillage et une mauvaise gestion du matériel. Ce nouveau système permettra un meilleur suivi du stock et évitera les pertes inutiles pour une meilleure gestion du matériel.
- Jusqu'à présent, nous devons régulièrement louer du matériel événementiel, ce qui représentait un coût important. Investir dans notre propre matériel nous permettra de réaliser des économies sur le long terme et d'optimiser nos ressources.
- En proposant notre matériel à la location pour d'autres associations et particuliers, nous favorisons une utilisation partagée et responsable des ressources, limitant ainsi la surconsommation et la production de déchets.

- L'entrepôt nous permettra également de centraliser le matériel de la centrale d'achat ainsi que le matériel encombrant dont nous avons besoin pour nos activités. Ce nouvel espace nous offrira une meilleure organisation logistique et une plus grande efficacité dans la gestion de nos ressources.

Le projet se déroulera en plusieurs étapes :

Étape 1 : Aménagement (2024 - 2025)

- Travaux de rénovation et d'aménagement de l'entrepôt afin de le rendre fonctionnel pour le stockage et la gestion du matériel.
- Achat et installation du matériel nécessaire pour la location.
- Mise en place de la centrale d'achat et de l'espace de stockage pour organiser et sécuriser notre matériel.
- Création des divers outils et documents de gestion (bon de commande, facturation, ...)

Étape 2 : Mise en Place du Service (2025)

Dans le cadre du lancement de notre service de location de matériel, nous avons décidé de collaborer avec nos partenaires privilégiés, les Ateliers du Midi et Espaces Enfances, pour la phase test (de +/- 1 an). Cette collaboration nous permettra de tester et d'ajuster le service afin d'identifier les points d'amélioration nécessaires. L'objectif est de garantir une prestation optimale et parfaitement adaptée aux besoins de nos utilisateurs lors du lancement.

Durant cette phase, nous nous concentrerons sur l'amélioration continue du service, en prenant en compte les retours des partenaires et des utilisateurs, afin d'assurer un processus fluide et fonctionnel. Une fois cette phase de test validée, nous serons en mesure d'étendre la location de matériel à un public plus large, comprenant d'autres associations ainsi que des particuliers.

Étape 3 : Ouverture générale (2025-2026)

Élargissement de l'offre aux autres associations et particuliers.

Grâce à ce projet, nous combinons logement social, service et optimisation logistique pour proposer une solution complète et innovante. Nous mettons en place un système de gestion efficace et durable, tout en limitant les dépenses et en adoptant une démarche écologique et solidaire. Ce projet nous permettra d'avoir une gestion plus fluide du matériel, une meilleure organisation de nos ressources et un service de location accessible et responsable.

PARENTS EN PAUSE

Partenariat réalisé avec le CPAS de Saint-Gilles, dans le cadre du projet « Les Contrats Locaux Social-santé » (CLSS) « Parent pause/Ouderpauze »

Pour notre engagement en faveur du soutien aux familles, nous avons été sollicités par le CPAS de Saint-Gilles pour être partenaire du projet CLSS « Parent pause/Ouderpauze ». Cette initiative vise à lutter contre l'isolement des familles monoparentales et à favoriser leur accès aux services existants.

Ce projet propose un service d'accueil temporaire pour les enfants de 3 mois à 12 ans, résidant dans le quartier CLSS. L'objectif est d'offrir aux parents seuls un moment de répit ou la possibilité d'effectuer des démarches administratives, sociales ou médicales en toute sérénité. Notre rôle en tant que partenaire est d'apporter notre expertise et notre soutien dans la mise en œuvre de ce service d'accueil des enfants les mardis de 13h à 16h et les jeudis de 9h à 12h du 24/09/2020 au 19/12/2024.

Nous sommes fiers d'avoir participé à cette initiative solidaire et restons mobilisés.

PROJET MIRIAM

Participation du CEMôme au Projet Miriam en 2024.

Dans le cadre du Projet Miriam, destiné à accompagner les mamans seules avec enfants suivies par le CPAS, le CEMOME a activement participé tout au long de l'année 2024 en

mettant à disposition des animateurs.trices et des puériculteurs.trices pour assurer la garde des enfants dans le cadre de ce projet pour les parents participants au projet Miriam.

Cette contribution a permis d'assurer un accueil et une garde adaptée aux enfants des participantes pendant les séances d'accompagnement individuel et collectif. Grâce à cette prise en charge, les mamans ont pu bénéficier pleinement du soutien proposé par le projet, sans contrainte liée à la garde de leurs enfants.

L'implication du CEMôme a ainsi favorisé un meilleur accès des bénéficiaires aux activités, en créant un cadre rassurant et propice à leur épanouissement personnel et professionnel. Cette collaboration a été essentielle pour permettre aux participantes de s'investir pleinement dans leur parcours d'intégration sociale et de renforcement de leur autonomie. Les gardes des enfants ont eu lieu aux mêmes dates et heures que le projet parents en pause.

SUBVENTION SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT ET À L'INFRASTRUCTURE 2024

Dans le cadre de l'appel à projets « Soutien à l'Investissement et à l'Infrastructure 2024 », notre association a bénéficié d'une subvention octroyée par le Collège de la Commission communautaire française.

Ce soutien financier a permis d'investir dans du matériel audiovisuel (projecteur, tv, pc portable, etc.) et de renforcer nos actions en faveur de la cohésion sociale. Grâce à cette aide, nous avons pu mener à bien nos projets et répondre aux besoins de notre public cible en plaine de vacances, en stage de vacances, en école de devoirs, ...

BOURSES AUX VÉLOS

Fort de notre partenariat avec Pro Velo et Cyclo Velo depuis 2020, deux nouvelles bourses aux vélos ont été organisées courant 2024. La première s'est tenue le 20/04/24 et la seconde le 12/10/24. Toutes deux se sont soldées par un véritable succès, plus de 67% de vélos revendus !

L'objectif est double, permettre aux gens qui souhaitent se débarrasser de leurs « vieux » vélos de pouvoir à la fois s'en séparer ainsi que de leur offrir une seconde vie auprès d'un nouveau propriétaire. Une fois de plus, le CEMôme est ravi de pouvoir s'investir dans ce genre d'action écologique et axée sur la durabilité et la réutilisation de matériel d'occasion.

OPÉRATION CAP 48 ET PLACE GRATUITE PAIRI DAIZA

L'édition 2024 de la campagne CAP 48 s'est déroulée du 27 septembre au 6 octobre, avec sa traditionnelle vente de Post-It. Cette initiative a été une belle occasion pour nous tous de soutenir une cause importante tout en renforçant notre esprit d'équipe.

Un bel engagement et une mobilisation collective.

L'année passée, l'opération avait permis de récolter environ 8 millions d'euros, dont 1 million grâce à la vente effectuée par les bénévoles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour pimenter l'initiative, nous avons, comme l'an dernier, organisé un challenge inter-équipes, visant à récompenser l'équipe ayant vendu le plus grand nombre de Post-It. Cette compétition a renforcé la motivation de chacun, tout en mettant en avant la valeur essentielle de solidarité qui anime notre engagement. Chaque équipe école s'est investie activement dans la campagne. Afin d'assurer une bonne coordination, les animateurs ont été invités à former des groupes de 2 à 3 personnes par point de vente.

COMMUNICATION

La communication du CEMôme se développe en fonction des activités proposées mais aussi des demandes, des besoins et des attentes du public. Cette communication, notamment avec les parents et les partenaires, est de plus en plus digitalisée. Malgré tout, une partie de notre communication reste une communication papier ou orale pour permettre à notre public peu à l’aise avec l’outil informatique de rester informé. Le bouche à oreille reste également le meilleur outil pour se faire connaître dans le milieu associatif.

LES MOYENS DE COMMUNICATION EXTERNES

LES FLYERS

Des flyers sont imprimés pour chacune de nos activités en période de vacances (stages, plaines, camps et le projet des Minimômes) et en période scolaire (mercredis après-midi et le Pass’Pass’) mais aussi pour le recrutement. Ces flyers sont envoyés à plusieurs de nos partenaires et donnés dans les écoles. Des affiches sont également imprimées et placées à des endroits stratégiques (dans les écoles notamment).

LE KONECTO

Depuis 2022, nous envoyons également les informations sur les activités, les actualités et autres via l’application Konecto, utilisée dans les différentes écoles de Saint-Gilles.

Avant chaque période d’inscriptions, la chargée de communication envoie les différentes informations à la coordinatrice de l’accueil extrascolaire, Nathalie Cunha Meira, qui les transfère aux différentes écoles. Les écoles se servent alors de l’application Konecto pour envoyer les informations de nos activités aux parents.

LA NEWSLETTER

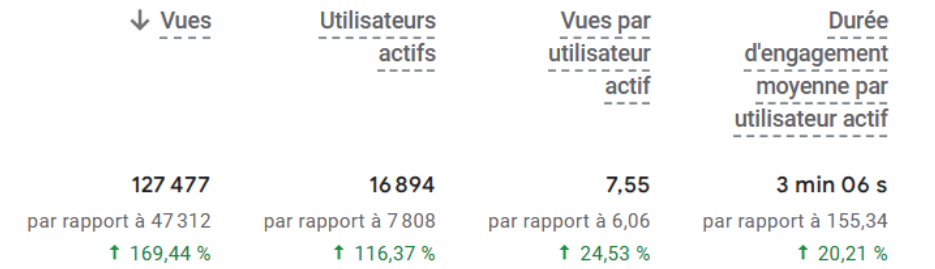
La newsletter est l’outil privilégié des parents. Elle est utilisée pour informer des débuts des inscriptions à nos activités, des différentes activités proposées, des changements d’écoles d’accueil pour les activités en période de vacances, des actualités utiles, etc.

Beaucoup de parents attendent impatiemment la newsletter pour savoir quel sera le programme des activités de la prochaine période de vacances.

Pour cela, nous utilisons le site « activetrail », qui permet l’envoi groupé de mails.

LE SITE INTERNET

Depuis 2009, le CEMôme a un site Internet (www.cemome.be) sur lequel sont diffusées toutes les informations utiles et nécessaires aux parents, jobistes, partenaires et personnes intéressées par nos services. Les parents peuvent ainsi trouver tous les renseignements pour chacune de nos activités, inscrire leurs enfants à toutes nos activités et être au courant des dernières actualités importantes. Le site Internet permet également à toute personne désireuse de travailler chez nous (étudiants, jobistes saisonniers, bénévoles) de postuler en ligne.



En 2023, le site a été visité plus de 47 000 fois. En 2024, il a été visité plus de 127 000 fois, soit une hausse de 169%.

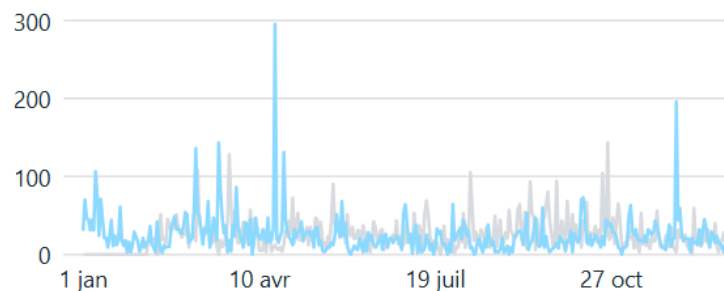
LA PAGE FACEBOOK

Même si d’autres réseaux sociaux font leur apparition, Facebook reste l’outil le plus utilisé par tous. Le public peut y retrouver les dates d’inscriptions, les places restantes à nos activités, les dernières actualités du CEMôme, des offres d’emplois ou encore des notes de service comme notamment une fermeture exceptionnelle de l’accueil ou un changement d’école d’accueil pour les plaines de vacances.

Visites ①

↓ Exporter ▼

9,2 K ↑ 2,8 %



Le graphique ci-dessus nous montre le nombre total de visites sur notre page Facebook pour l'année 2024 (ligne bleue) en comparaison à 2023 (ligne grise). On peut constater une progression de 2,8% de visites en plus en 2024.

LE PROFIL INSTAGRAM

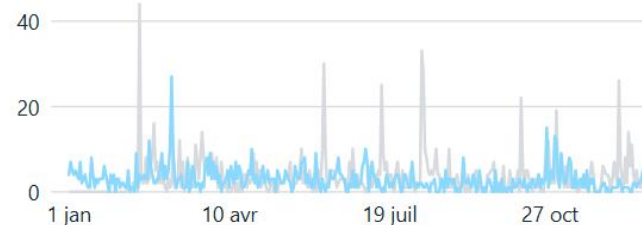
En juin 2022, le CEMôme a créé sa page Instagram. Ce réseau social nous permet d'élargir notre public touché mais également de pouvoir proposer des photos des activités, notamment, pendant les périodes de vacances scolaires.

Nous espérons pouvoir toucher toujours plus de visiteurs. La gestion de ces différents canaux de communication demande cependant une attention régulière. En 2023, le nombre de vues de notre profil Instagram était en constante évolution. En 2024, nous avons une diminution de 16% du nombre de visites. La ligne bleue représente les visites en 2024 tandis que la ligne grise représente les visites en 2023.

Visites ①

↓ Exporter ▼

1,1 K ↓ 16,2 %



LES SONDAGES DE SATISFACTION

Chaque année, nous réalisons des sondages de satisfaction sur notre offre d'activités, ceci afin de répondre au mieux à la demande et aux besoins de notre public. Une fois ces sondages réalisés, sous format papier et internet, l'équipe se réunit afin de proposer des solutions, changements et améliorations.

PRÉSENCE SUR D'AUTRES SITES INTERNET

En plus des différents outils utilisés pour représenter le CEMôme, l'ASBL est également présente sur d'autres sites Internet :

- le guidesocial ;
- social.brussels ;
- bruxellestempslibre ;
- le Petit Moutard ;
- Yapaka ;
- De la commune de Saint-Gilles ;
- quefaire.be ;
- la ligue des familles ;
- happykids.be ;

- Espace enfance ASBL ;
- United Fund For Belgium.

PARUTIONS

Les activités proposées par le CEMôme se retrouvent également dans diverses brochures telles que :

- Le Badje Info ;
- Le Guide « Pocketje » ;
- Le p'tit temps libre.

ÉVÉNEMENTS EXTÉRIEURS

Régulièrement, la chargée de communication, accompagnée d'un.e animateur.trice ou d'un.e collaborateur.trice accueil, se rend à des événements extérieurs afin de faire la

promotion des activités de l'association comme par exemple au Point d'Appui (CPAS de Saint-Gilles) pour informer les parents mais aussi au marché des loisirs – Parkschool – à Forest, etc.

PISTES POUR 2025

- Évaluer notre présence sur les réseaux sociaux et privilégier des réseaux comme Mastodon à Facebook ;
- Mettre à jour le site internet et faciliter les inscriptions online (projet sur deux ans 2024-2026 voir partie développement) ;
- Logo et QR code du CEMôme sur les véhicules du CEMôme ;
- Développer l'événementiel (porte ouverte, etc.) ;
- ...

COHÉSION SOCIALE ET PARTICIPATION AU RÉSEAU

La plupart des activités extrascolaires que nous proposons ont de base dans leur objectif « la cohésion sociale », telles que les activités organisées dans le cadre du parascolaire, des plaines et stages de vacances, l'école de devoirs, ...

Par ailleurs, le CEMôme est aussi représenté à la coordination des écoles des devoirs ainsi qu'à la fédération des écoles des devoirs.

Nous participons également à différents événements.

En 2024, le CEMôme a participé à :

1. La fête du printemps ;
2. Les bourses aux vélos ;
3. Le projet Miriam ;
4. La Zinneke parade.

Le travail de réseau et notre contribution à l'évolution du secteur passent par :

- La participation active à la CCA (Commission Communale de l'Accueil) de Saint-Gilles en tant que membre effectif ;
- La participation active à la CCCS (Commission Consultative de Cohésion Sociale) ;
- La participation aux réunions du point d'appui ;
- La participation à l'AG de Badje ;
- Des candidatures aux commissions EDD et CDV de l'ONE.

La participation à ces dynamiques implique le CEMôme dans un travail de réseau sur la commune et sur la région. L'association des énergies permet d'améliorer et de coordonner les services que chacun offre aux habitants.

OCCUPATION DE LA SALLE RODELLE

Le bâtiment logeant le CEMôme comprend une salle polyvalente d'environ 250m². La salle Rodelle, nommée de la sorte en référence à l'industrie qu'elle abritait autrefois, accueille les activités de l'ASBL et est proposée à la location.

Le CEMôme l'occupe durant toutes les vacances scolaires pour l'organisation de ses activités. Durant le reste de l'année, l'équipe l'utilise pour des activités telles que les ateliers de l'école des devoirs et du mercredi après-midi, les week-ends de préparation avec les animateurs externes, les sélections d'animateurs, les fêtes, les réunions d'équipes, les matinées pédagogiques, les journées de formation, les assemblées générales, les réunions de parents, etc.

Ce local est aussi régulièrement fréquenté par nos partenaires et par des associations issues du réseau associatif saint-gillois ou du milieu de l'enfance pour y organiser : des ateliers d'échanges de pratiques, des journées d'étude et/ou de formation ou encore des conférences telles que : l'ASBL ensemble pour 1060, le CEMO ASBL, les AOP saint-gillois, Badje ASBL, la commune de Saint-Gilles, l'ONE, ...

Nous permettons également à d'autres associations, entreprises d'utiliser cette salle pour y organiser des ateliers, des formations, des assemblées générales, des conférences, des réceptions, des workshops, des soupers, des vide-dressings, mais aussi des fêtes familiales et culturelles.

En 2024, nous avons pu accueillir, entre autres, les événements suivants : réunions d'équipe, matinées/journées de formation, conférences, mariages, baptêmes, fêtes culturelles, les répétitions du Brussels Philharmonic Orchestra, journée d'étude sur les droits de l'enfant par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, etc.

En 2024, les locations ont rapporté 24.510€. Ce qui représente une augmentation de 1368€, soit 6% par rapport à l'année 2023.

PISTES POUR 2025

- Proposition d'engager un concierge qui effectuerait les états des lieux d'entrée et de sortie entre chaque événement ;
- Investir dans des décorations types : déco de Noël, d'Halloween, de mariage, de baptême, d'anniversaire, d'enterrement de vie de jeune fille afin de les proposer pour des locations à thème et de faire découvrir l'espace Rodelle à un plus large public ;
- Organiser un vide-dressing/brocante/troc entre ASBL partenaires (jeux, vêtements, peluches, etc.), afin d'élargir le cercle de connaissance ;
- Achat de matériel pour karaoké ;
- Événements inter-équipes (tournois de ping-pong, etc.) ;
- Création d'un programme pour les locations de la salle Rodelle.